



Ministère de la Communauté française
Profil de fonction

Intitulé de la fonction : Contrôleurs de travaux « Techniques spéciales » (H/F)

Référence

- C3 Contrôleurs de travaux « Techniques spéciales » Luxembourg
- C3 Contrôleurs de travaux « Techniques spéciales » Liège
- C3 Contrôleurs de travaux « Techniques spéciales » Namur
- C3 Contrôleurs de travaux « Techniques spéciales » Hainaut
- C3 Contrôleurs de travaux « Techniques spéciales » Brabant wallon
- C3 Contrôleurs de travaux « Techniques spéciales » Bruxelles

Procédure mise en œuvre : Appel externe

Conditions d'accès

- Cet emploi est accessible aux ressortissants de l'espace économique européen.
- Être en possession du/des diplôme(s) requis ou de leur équivalence reconnue par le service de l'équivalence des diplômes de la Communauté française au moment de la candidature.

Contexte de la fonction

- **Entité administrative :** Administration générale de l'Infrastructure
- **Service concerné :**
 - Direction générale des Infrastructures - Service général des Infrastructures scolaires de la Communauté française :
 - Direction régionale de Bruxelles
 - Direction régionale du Brabant;
 - Direction régionale du Hainaut;
 - Direction régionale de Liège;
 - Direction régionale du Luxembourg;
 - Direction régionale de Namur;
 - Direction des Infrastructures administratives, des Sports, de la Santé et de l'Aide à la Jeunesse (Bruxelles)
 - Direction générale des Infrastructures – Direction des Infrastructures culturelles (Bruxelles)
- **Contexte budgétaire :** enveloppe des départs définitifs.

Conditions de travail

- **Niveau :** Emploi de niveau 2+
- **Catégorie :** Spécialisée
- **Echelle barémique :** 250/2
Traitement annuel brut indexé minimum : 25.321,78€
Traitement annuel brut indexé maximum : 37.921,39€ à l'index du 1/6/2011
- **Type de contrat :** Contrat à durée indéterminée dans l'attente d'un recrutement statutaire.
- **Régime de travail :** Temps plein
- **Lieu de travail :** Bruxelles et Région wallonne

Avantages possibles

- Gratuité des transports en commun pour les déplacements domicile-travail.
- Assurance hospitalisation.
- Titres-repas d'une valeur de 6,60 € par jour presté(avec retenue de 1,24 €).
- Pécule de vacances et prime de fin d'année.
- Horaire de travail variable (arrivée entre 07h30-09h00 et départ entre 16h00-18h30).
- Proximité d'un métro pour les emplois situés à Bruxelles
- Restaurant et cafétéria au sein du Ministère de la Communauté française pour les emplois situés à Bruxelles.

Contenu et objectifs de la fonction

• Objectifs de la fonction :

La Direction générale de l'Infrastructure est chargée de gérer l'ensemble des constructions, infrastructures et équipements administratifs, scolaires, culturels, sportifs et d'aide à la jeunesse de la Communauté française pour les immeubles lui appartenant en propre et d'assurer l'entretien du propriétaire.

Son objectif est de fournir les infrastructures les mieux adaptées aux besoins des occupants et de gérer le patrimoine immobilier dans le respect d'une enveloppe budgétaire préétablie.

Placé sous la responsabilité d'un ingénieur ou d'un architecte, le contrôleur s'occupe des petites études et du suivi de l'exécution des travaux concernant ces infrastructures.

• Tâches et actions :

► Réaliser des petites études :

- - établir des cahiers spéciaux des charges et des comparatifs de soumissions ;
- - effectuer des mesurages sur place pour l'élaboration des métrés ;
- - établir des schémas, des plans ;
- - analyser les offres ;
- - prendre les contacts avec les bureaux d'études, les organismes de contrôle, les entreprises, les occupants, ...

- - prendre les contacts avec les Pouvoirs organisateurs afin de définir leurs besoins et d'évaluer leurs problèmes compte tenu de divers paramètres tels que notamment les spécificités liées au secteur d'activités, aux utilisateurs, à la destination...
- - établir et transmettre les rapports à votre hiérarchie concernant l'état d'avancement de vos missions/projets, les difficultés ou problèmes éventuels ;
- - suivre l'évolution des nouvelles technologies et des réglementations en matière de matériaux, de sécurité, de techniques d'utilisation et de mise en œuvre de nouveaux produits dans le domaine des techniques spéciales : installations électriques, électromécaniques, câblage téléphonie et data, chauffage central, climatisation et ventilation, protection contre la foudre, alertes incendie, protection anti-intrusion, ascenseurs, etc.

► Suivre l'exécution des travaux :

- - se rendre sur chantiers pour vérifier que l'entreprise exécute les travaux en conformité avec le cahier spécial des charges, les plans, les normes en vigueur et les règles des marchés publics ;
- - contrôler la qualité et les quantités exécutées sur chantier suivant les métrés et les mesurages ;
- - remplir régulièrement le « journal des travaux » et autres documents de chantier (état de régularisation, état estimatif, décompte, devis estimatif, ...) ;
- - assister aux réunions de chantier ;
- - rédiger les procès-verbaux (de réunions, de constat, de réceptions provisoire et définitive) ;
- - vérifier les plans, les états d'avancement et les délais, les factures de travaux ;
- - établir des rapports au Fonctionnaire dirigeant, des bons de commande, du courrier ;
- - vérifier la sécurité sur chantier, calculer les amendes.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les fonctions vacantes, veuillez contacter

Monsieur Jean-Luc FOURMY, Directeur général a.i.

02/413 23 32 – jean-luc.fourmy@cfwb.be

Position dans l'organigramme

- Cette fonction n'est pas amenée à gérer une équipe.

Diplômes

- Diplôme de l'enseignement technique supérieur de type court (bachelier/graduat) ou diplôme d'ingénieur technicien délivré dans une section électromécanique, mécanique (option thermie), chauffage, électricité, automatisation.

Expérience(s) professionnelle(s)

- L'expérience professionnelle utile à la fonction pourra être valorisée.

Connaissances spécifiques

- Connaissance en informatique : WORD, EXCEL, OUTLOOK ;
- Connaissance suffisante des techniques électriques à courants forts et faibles pour les bâtiments ;
- Connaissance suffisante du R. G. I. E. (Règlement général des Installations électriques) : régimes de Neutre, calculs des sections de câbles, des courants de court-circuit, degrés de protection, ... et des principales techniques et réglementations en matière d'éclairage ;
- Connaissance en matière de production, de transmission et d'émission de chaleur ; en matière de caractéristiques thermiques des bâtiments, du confort thermique de l'environnement intérieur, de la consommation énergétique ; des systèmes de chauffage et de la régulation automatique ; des systèmes de ventilation ; de l'acoustique ;
- Connaissance de la législation pertinente (prévention incendie, bien-être au travail, coordination sécurité sur les chantiers, normes belges et européennes, etc. ou être disposé à en acquérir la connaissance à court terme ;
- Aptitude à lire des plans d'architecture et d'ingénierie ;
- Une connaissance du cahier général des charges des marchés publics d'application constituerait un atout supplémentaire ;
- La connaissance d'un logiciel en dessin (AUTOCAD, ARCHICAD, ...) constituerait également un atout supplémentaire.

Compétences génériques

- Capacité à s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, d'ingénieurs et de collaborateurs administratifs ;
- Capacité à s'adapter, à apprendre et à s'auto-développer ;
- Capacité à travailler avec des textes réglementaires ;
- Capacité à négocier et à faire valoir l'intérêt général ;
- Capacité à communiquer tant oralement que par écrit ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la collaboration et du partage des connaissances ;
- Ouverture au changement et intérêt pour l'apprentissage continu de nouvelles aptitudes et connaissances en fonction des besoins professionnels ;
- Bonne capacité à structurer le travail.

Pour postuler

- Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au **19 février 2012** inclus.
- Cet emploi est uniquement accessible aux ressortissants de l'espace économique européen.
- Pour être prise en considération, votre candidature à cette fonction devra mentionner la référence référence « C3 contrôleur de chantier techniques spéciales complétée par la/les localisation(s) qui vous intéresse(nt) » ainsi que comporter :
 - Un curriculum vitae actualisé faisant mention de votre nationalité.
 - Une lettre de motivation faisant mention de la référence du poste.
 - Une copie du diplôme.
 - Pour les diplômes obtenus hors Belgique, une attestation d'équivalence du diplôme (pour l'obtenir: 02/690.89.00 Service des Equivalences).

Sur la base des lettres de motivation, des curriculum vitae et du nombre de candidatures recevables, le jury de sélection pourra limiter le nombre de candidatures.

Les dossiers de candidature seront adressés à Madame Blommaert C.

- **Soit à l'adresse suivante :**

Ministère de la Communauté française

Direction générale du Personnel et de la Fonction publique

Service des Ressources humaines

Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles

- **Soit par mail :** emploi.mcf@cfwb.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES